

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SMED**

**Séance du 30 MARS 2021
Présidence : M. Didier KHELFA**

N°2021-16

**Objet : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) - Budget Annexe IRVE
– Affectation du résultat de l'exercice 2020 -**

Rapporteur : Le Rapporteur du budget.

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.

Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du budget expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M41,

Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2020,

Vu le Compte Administratif de l'Exercice 2020,

Je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, de la manière suivante :

Investissement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice brut Excédent	Report du 001 Excédent	Résultat cumulé du 001 Excédent	R.A.R. Dépenses	R.A.R. Recettes	Résultat des R.A.R. Déficit	Résultat de clôture Excédent
17 380.94	100 928.37	83 547.43	48 148.91	131 696.34	22 327.04	0.00	22 327.04	109 369.30

Fonctionnement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice Excédent	Report du 002 Déficit	Résultat de clôture Excédent
52 106.53	85 317.20	33 210.67	12 219.69	20 990.98

Le Comité Syndical, après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE l'affectation des résultats comme suit :

Section de Fonctionnement recette compte 002 : 20 990.98 €

Section d'Investissement recette compte 001 : 131 696.34 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits
Pour extrait conforme,

**Le Président,
Didier KHELFA**

